

Absentéisme pour maladie en incapacité primaire de travail : Analyse et facteurs explicatifs – 2010 -2015



Table des matières

Introduction.....	3
I. Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités	4
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe	4
2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur	7
II. Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours	11
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe	11
2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur	12
3. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) réparties selon le groupe d'âge, l'état social et le sexe – 2015	14
4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région.....	18
III. Entrées en incapacité primaire par OA et selon la fréquence de l'incapacité	19
IV. Sorties en incapacité primaire	20
1. Sorties en incapacité primaire (IP) par état social et sexe	20
2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties	21
3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.	23
4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur.. ..	31
5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur.....	33
6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours	35
V. Absentéisme en Belgique.....	38
1. Evolution de l'absentéisme.....	38
a. Absentéisme des actifs.....	38
b. Absentéisme des chômeurs	39
c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région.....	40
2. Durée de l'absentéisme	41
a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.....	41
b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers selon le statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge.	44
Conclusion	45

Introduction

Conformément à l'article 18 du contrat d'administration "développement des connaissances en matière d'incapacité de travail et collaboration à une evidence-based policy", un rapport relatif aux évolutions statistiques et aux facteurs explicatifs en incapacité primaire doit être présenté au Comité de gestion. Cette note est un premier volet à cet égard. Les chiffres sont actualisés jusqu'à l'année 2015.

Ce rapport a pour objet de donner un aperçu de l'absentéisme pour raison médicale ainsi que des causes de cet absentéisme. Cette analyse se limite à la période d'incapacité primaire de travail. En l'absence de données, les périodes d'incapacité de courte durée qui ne dépassent pas la période de salaire garanti ne font pas l'objet de cette analyse.

L'étude est basée sur le flux de données créé entre l'INAMI et les organismes assureurs où ces derniers transmettent, par titulaire en incapacité, des informations détaillées relatives aux dépenses en période d'incapacité primaire de travail.

L'étude débute avec une analyse des entrées en incapacité primaire au cours de la période 2010-2015.

Afin d'éliminer l'effet des durées différentes en matière de période de salaire garanti, un point est consacré à l'analyse des entrées dont la durée de l'incapacité est de plus de 28 jours.

Un chapitre est ensuite relatif aux sorties d'incapacité et la dernière partie s'intéresse à l'absentéisme en Belgique.

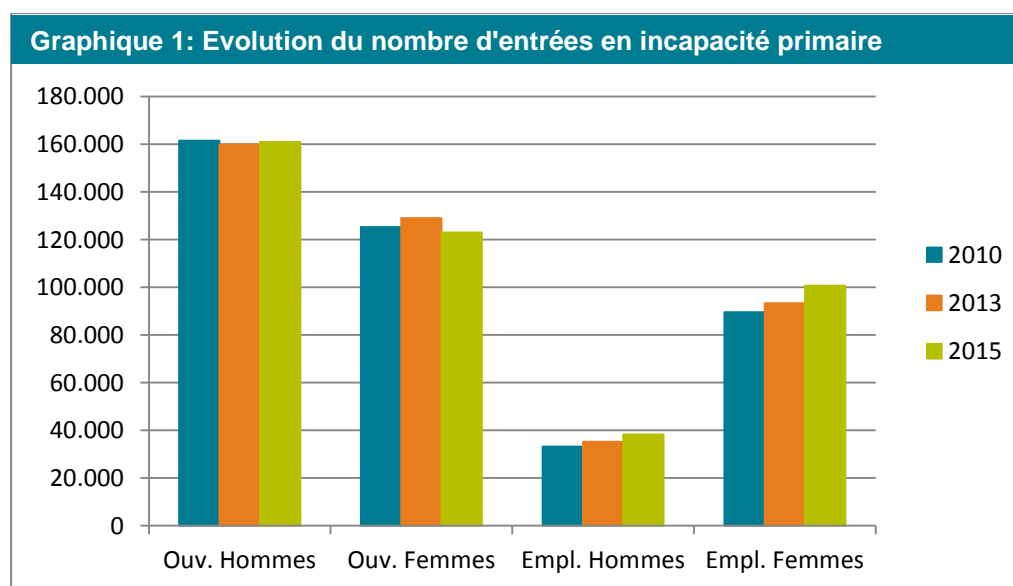
La note se termine par un certain nombre de conclusions.

I. Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités

1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Le tableau 1 donne le nombre d'assurés sociaux qui au cours de l'année examinée ont débuté une période d'incapacité et ont au moins eu un jour d'incapacité de travail en dehors de la période couverte par le salaire garanti.

Tableau 1: Entrées en période d'incapacité primaire									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	161.527	125.224	286.751	33.163	89.514	122.677	194.690	214.738	409.428
2011	165.913	128.907	294.820	34.532	90.670	125.202	200.445	219.577	420.022
2012	159.347	126.998	286.345	33.544	89.596	123.140	192.891	216.594	409.485
2013	159.840	128.952	288.792	35.199	93.371	128.570	195.039	222.323	417.362
2014	156.348	124.393	280.741	35.910	95.438	131.348	192.258	219.831	412.089
2015	160.887	122.926	283.813	38.282	100.732	139.014	199.169	223.658	422.827
% sexe	56,69%	43,31%	100%	27,54%	72,46%	100%	47,10%	52,90%	100%
% état social	38,05%	29,07%	67,12%	9,05%	23,82%	32,88%			100%



Le nombre d'entrées augmente progressivement jusqu'en 2011. En 2012 on a enregistré une diminution du nombre d'entrées en incapacité primaire. Le nombre de cas est inférieur de 2,51% par rapport à 2011. L'évolution en 2013 est à la hausse (+1,92%) tandis que la tendance 2014 est de nouveau à la baisse (-1,26%). En 2015 on enregistre à nouveau une augmentation du nombre d'entrées par rapport à 2014 (+2,61%).

Le tableau 1 montre que le nombre de cas d'incapacité des ouvriers est significativement plus élevé que celui des employés soit respectivement 67,12% et 32,88% (chiffres 2015) et ce pour deux raisons. D'une part, une différence existe en matière de durée de période de salaire garanti. Chez les ouvriers la durée de salaire garanti se limite à 14 jours, alors que chez les employés la durée est de 30 jours. La charge de travail physiquement plus lourde, les carrières plus longues que par le passé, font que les ouvriers sont aussi plus sujets à des affections qui peuvent conduire à une incapacité de travail.

Selon le sexe et l'état social, on constate que 38,05% des entrées en incapacité sont enregistrés chez les ouvriers hommes contre 29,07% pour les ouvrières. Dans la catégorie des employés, les femmes sont plus nombreuses en incapacité. Comme plus de femmes ont le statut d'employé que d'hommes, cette constatation est explicable.

Globalement on constate que plus de femmes que d'hommes sont absentes au travail pour raison médicale. De l'ensemble des entrées en incapacité de travail dont la durée est supérieure à la période de salaire garanti, 52,90% sont des femmes. Cette constatation conforte les conclusions tirées lors de l'analyse de l'incapacité de travail supérieure à un an. Suite à la participation accrue des femmes sur le marché de l'emploi et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence de la forte augmentation des invalides féminines.

Tableau 2: Evolution des entrées en incapacité primaire en %

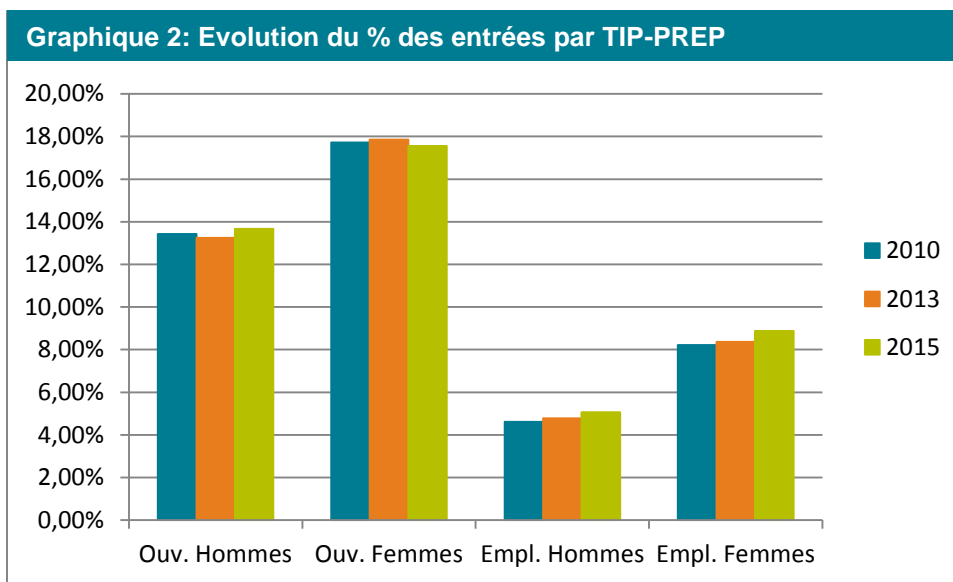
% évolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011/2010	2,72%	2,94%	2,81%	4,13%	1,29%	2,06%	2,96%	2,25%	2,59%
2012/2011	-3,96%	-1,48%	-2,87%	-2,86%	-1,18%	-1,65%	-3,77%	-1,36%	-2,51%
2013/2012	0,31%	1,54%	0,85%	4,93%	4,21%	4,41%	1,11%	2,65%	1,92%
2014/2013	-2,18%	-3,54%	-2,79%	2,02%	2,21%	2,16%	-1,43%	-1,12%	-1,26%
2015/2014	2,90%	-1,18%	1,09%	6,61%	5,55%	5,84%	3,59%	1,74%	2,61%
2010/2015	-0,40%	-1,84%	-1,02%	15,44%	12,53%	13,32%	2,30%	4,15%	3,27%

Pour mieux cadrer les entrées en chiffres absolus, elles ont été mises en parallèle avec l'effectif des titulaires c'est-à-dire au nombre de titulaires indemnisables primaires déduction faite des prépensionnés (TIP – PREP). L'effectif des prépensionnés est l'effectif enregistré à l'ONEM au 30 juin de la même année. Ces derniers font partie de l'effectif des assurés chômeurs mais en l'absence d'un intérêt financier n'exercent en réalité pas leurs droits en incapacité de travail. Le tableau 3 ci-dessous donne les TIP-PREP, par état social et sexe.

Tableau 3 : TIP-PREP au 30 juin par état social et par sexe									
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	1.203.175	706.603	1.909.778	718.135	1.090.352	1.808.487	1.921.310	1.796.955	3.718.265
2011	1.208.620	718.343	1.926.963	722.423	1.094.903	1.817.326	1.931.043	1.813.246	3.744.289
2012	1.210.292	721.592	1.931.884	730.066	1.107.669	1.837.735	1.940.358	1.829.261	3.769.619
2013	1.207.084	721.956	1.929.040	736.165	1.116.171	1.852.336	1.943.249	1.838.127	3.781.376
2014	1.201.607	719.625	1.921.232	740.700	1.123.500	1.864.200	1.942.307	1.843.125	3.785.432
2015	1.177.621	699.923	1.877.544	755.180	1.133.796	1.888.976	1.932.801	1.833.719	3.766.520
% Sexe	62,72%	37,28%	100%	39,98%	60,02%	100%	51,32%	48,68%	100%
% état social	31,27%	18,58%	49,85%	20,05%	30,10%	50,15%			100%

Le tableau 4 donne pour les années 2010 à 2015 le nombre d'entrées en incapacité de travail par rapport au nombre de TIP – PREP. Sans se prononcer sur la durée de l'absentéisme, on peut en déduire que le risque d'entrer en incapacité de travail tourne autour de 11% au cours des années 2010 – 2015. L'évolution des entrées (voir tableau 1) suit donc la tendance générale de l'évolution des TIP-PREP.

Tableau 4 : Pourcentage d'entrée par TIP-PREP (30/6) par état social et sexe									
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	13,43%	17,72%	15,01%	4,62%	8,21%	6,78%	10,13%	11,95%	11,01%
2011	13,73%	17,95%	15,30%	4,78%	8,28%	6,89%	10,38%	12,11%	11,22%
2012	13,17%	17,60%	14,82%	4,59%	8,09%	6,70%	9,94%	11,84%	10,86%
2013	13,24%	17,86%	14,97%	4,78%	8,37%	6,94%	10,04%	12,10%	11,04%
2014	13,01%	17,29%	14,61%	4,85%	8,49%	7,05%	9,90%	11,93%	10,89%
2015	13,66%	17,56%	15,12%	5,07%	8,88%	7,36%	10,30%	12,20%	11,23%



Un ouvrier risque plus de tomber en incapacité qu'un employé, ce qui est logique vu la différence dans la nature du travail exécuté par un ouvrier ou par un employé. Les ouvriers exécutent généralement des professions avec un risque d'incapacité plus élevé. Selon le sexe, le risque d'incapacité est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cela confirme les constatations déjà faites dans d'autres études à savoir que les femmes sont plus sujettes à l'incapacité de travail que les hommes. L'écart entre les entrées selon le sexe par rapport à la population respective est surtout constaté chez les employés. Le taux d'entrée des femmes employées est 75% plus élevé que chez les employés masculins. Chez les ouvriers l'écart selon le sexe est de seulement 33%.

2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur

Le tableau 5 reprend le nombre d'entrées par état social selon que l'intéressé était actif ou chômeur lorsque le risque s'est produit. Le tableau 6 montre que le nombre de chômeurs en incapacité augmentait initialement. En 2012, la tendance croissante a été rompue et le nombre d'entrées a diminué de -0,74%. En 2013, le nombre d'entrées a fortement augmenté (+8,10%) alors qu'en 2014 à nouveau une diminution est constatée (-1,76%). En 2015 on constate une forte diminution de 8,40%. Cette baisse est sans aucun doute attribuée à la baisse du nombre de chômeurs au cours de cette année. Le nombre de chômeurs indemnisés est passé de 649.909 en 2014 à 621.975 en 2015. Les entrées des titulaires actifs augmentent en 2015 de 5,60% et compense largement la baisse du nombre d'entrées enregistrée chez les chômeurs.

Tableau 5 : Entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social)									
année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010	224.275	62.476	286.751	101.736	20.941	122.677	326.011	83.417	409.428
2011	232.079	62.741	294.820	104.234	20.968	125.202	336.313	83.709	420.022
2012	223.927	62.418	286.345	102.472	20.668	123.140	326.399	83.086	409.485
2013	221.217	67.575	288.792	106.332	22.238	128.570	327.549	89.813	417.362
2014	214.628	66.113	280.741	109.229	22.119	131.348	323.857	88.232	412.089
2015	223.965	59.848	283.813	118.042	20.972	139.014	342.007	80.820	422.827
% Act/Chôm 2010	78,21%	21,79%	100%	82,93%	17,07%	100%	79,63%	20,37%	100%
% état social 2010	54,78%	15,26%	70,04%	24,85%	5,11%	29,96%			100%
% Act/Chôm 2015	78,91%	21,09%	100%	84,91%	15,09%	100%	80,89%	19,11%	100%
% état social 2015	52,97%	14,15%	67,12%	27,92%	4,96%	32,88%			100%

Tableau 6 : Evolution des entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social) en %									
Evolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011/2010	3,48%	0,42%	2,81%	2,46%	0,13%	2,06%	3,16%	0,35%	2,59%
2012/2011	-3,51%	-0,51%	-2,87%	-1,69%	-1,43%	-1,65%	-2,95%	-0,74%	-2,51%
2013/2012	-1,21%	8,26%	0,85%	3,77%	7,60%	4,41%	0,35%	8,10%	1,92%
2014/2013	-2,98%	-2,16%	-2,79%	2,72%	-0,54%	2,16%	-1,13%	-1,76%	-1,26%
2015/2014	4,35%	-9,48%	1,09%	8,07%	-5,19%	5,84%	5,60%	-8,40%	2,61%

Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage en chiffres absolus est en diminution depuis 2014.

Il faut cependant rester vigilant. Comme on le constate ci-dessous, le taux d'entrée des chômeurs est supérieur à celui des actifs. Les chiffres absolus des entrées ont été relatés à l'évolution des TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur.

Le tableau 7 donne le nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur et le tableau 8 l'évolution en %. Le nombre de chômeurs provient des effectifs que les organismes assureurs communiquent au Service du Contrôle administratif. Les chiffres utilisés sont ceux des chômeurs enregistrés au 31/12 de l'année t-1.

Tableau 7 : TIP-PREP au 30 juin par état social et le statut actif ou chômeur

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010	1.437.741	472.037	1.909.778	1.596.175	212.312	1.808.487	3.033.916	684.349	3.718.265
2011	1.463.077	463.886	1.926.963	1.615.920	201.406	1.817.326	3.078.997	665.292	3.744.289
2012	1.491.001	440.883	1.931.884	1.649.129	188.606	1.837.735	3.140.130	629.489	3.769.619
2013	1.478.324	450.716	1.929.040	1.661.817	190.519	1.852.336	3.140.141	641.235	3.781.376
2014	1.465.196	456.036	1.921.232	1.670.327	193.873	1.864.200	3.135.523	649.909	3.785.432
2015	1.442.748	434.796	1.877.544	1.701.797	187.179	1.888.976	3.144.545	621.975	3.766.520

Tableau 8 : Evolution des TIP-PREP au 30 juin par état social et le statut actif ou chômeur (%)

	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011/2010	1,76%	-1,73%	0,90%	1,24%	-5,14%	0,49%	1,49%	-2,78%	0,70%
2012/2011	1,91%	-4,96%	0,26%	2,06%	-6,36%	1,12%	1,99%	-5,38%	0,68%
2013/2012	-0,85%	2,23%	-0,15%	0,77%	1,01%	0,79%	0,00%	1,87%	0,31%
2014/2013	-0,89%	1,18%	-0,40%	0,51%	1,76%	0,64%	-0,15%	1,35%	0,11%
2015/2014	-1,53%	-4,66%	-2,27%	1,88%	-3,45%	1,33%	0,29%	-4,30%	-0,50%

Le tableau 9 donne les taux d'entrées (nombre d'entrées en incapacité primaire par TIP-PREP) par état social et selon le statut actif ou chômeur. Entre 2010 et 2015 le taux d'entrées des actifs montre une évolution en dents de scie.

Le taux d'entrée des chômeurs montre une évolution croissante entre 2010 et 2013. Cette tendance s'inverse en 2014 avec une diminution de 3,07%. Cette diminution se poursuit en 2015 (-4,29%). Cela est sans doute du aux modifications réglementaires au niveau du chômage qui a provoqué une diminution du nombre de chômeurs. Dans la catégorie des employés, le taux d'entrée des chômeurs est supérieur à celui des actifs. Pour les ouvriers, l'inverse est constaté.

Tableau 9: Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et selon le statut actif ou chômeur

Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010	15,60%	13,24%	15,01%	6,37%	9,86%	6,78%	10,75%	12,19%	11,01%
2011	15,86%	13,53%	15,30%	6,45%	10,41%	6,89%	10,92%	12,58%	11,22%
2012	15,02%	14,16%	14,82%	6,21%	10,96%	6,70%	10,39%	13,20%	10,86%
2013	14,96%	14,99%	14,97%	6,40%	11,67%	6,94%	10,43%	14,01%	11,04%
2014	14,65%	14,50%	14,61%	6,54%	11,41%	7,05%	10,33%	13,58%	10,89%
2015	15,52%	13,76%	15,12%	6,94%	11,20%	7,36%	10,88%	12,99%	11,23%

Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte des dispositions en matière de salaire garanti. Le taux d'entrée des actifs est sous-estimé au sens qu'il n'est pas tenu compte de l'absentéisme dont la durée est inférieure à la période de salaire garanti. Pour les chômeurs par contre, ils tombent à charge de l'assurance dès le premier jour de l'incapacité.

Afin de pouvoir comparer les taux d'entrée, les écarts dus à l'absence ou aux différences en matière de période de salaire garanti entre chômeurs, ouvriers et employés doivent être neutralisés. Pour réaliser cet objectif, seules les entrées dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours ont été prises en considération dans les tableaux ci-dessous.

II. Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours

1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Tableau 10 : Entrées en période d'incapacité primaire - durée supérieure à 28 jours									
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	110.568	92.257	202.825	27.903	75.832	103.735	138.471	168.089	306.560
2011	115.517	95.697	211.214	28.917	76.609	105.526	144.434	172.306	316.740
2012	111.961	94.618	206.579	28.290	75.948	104.238	140.251	170.566	310.817
2013	112.054	96.307	208.361	29.818	79.163	108.981	141.872	175.470	317.342
2014	113.405	96.248	209.653	31.040	83.595	114.635	144.445	179.843	324.288
2015	114.286	93.425	207.711	33.017	88.008	121.025	147.303	181.433	328.736
% Sexe	55,02%	44,98%	100%	27,28%	72,72%	100%	44,81%	55,19%	100%
% Etat Social	34,77%	28,42%	63,18%	10,04%	26,77%	36,82%			100%
évo 2010/2015	3.718	1.168	4.886	5.114	12.176	17.290	8.832	13.344	22.176
	3,36%	1,27%	2,41%	18,33%	16,06%	16,67%	6,38%	7,94%	7,23%

Lorsque l'on ne tient compte que des entrées dont la durée totale d'incapacité est supérieure à 1 mois, la part des ouvriers diminue de 67,12% à 63,18% et celle des employés passe alors de 32,88% à 36,82%. La suppression des divergences liées à la période de salaire garanti, a donc un effet non négligeable. Les conclusions tirées antérieurement où tous les cas étaient pris en considération restent valables.

On peut tirer les mêmes conclusions du pourcentage d'entrées par rapport aux TIP-PREP par état social et sexe (tableau 11) : plus d'entrées chez les ouvriers que chez les employés, plus d'entrées chez les femmes que chez les hommes.

Taleau 11 : Taux d'entrée par TIP-PREP (30/6) par état social et sexe

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	9,19%	13,06%	10,62%	3,89%	6,95%	5,74%	7,21%	9,35%	8,24%
2011	9,56%	13,32%	10,96%	4,00%	7,00%	5,81%	7,48%	9,50%	8,46%
2012	9,25%	13,11%	10,69%	3,87%	6,86%	5,67%	7,23%	9,32%	8,25%
2013	9,28%	13,34%	10,80%	4,05%	7,09%	5,88%	7,30%	9,55%	8,39%
2014	9,44%	13,37%	10,91%	4,19%	7,44%	6,15%	7,44%	9,76%	8,57%
2015	9,70%	13,35%	11,06%	4,37%	7,76%	6,41%	7,62%	9,89%	8,73%

2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur

Tableau 12 : Entrées ventilées selon le statut actif ou chômeur (par état social) (durée supérieure à 28 jours)

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010	160.903	41.922	202.825	90.663	13.072	103.735	251.566	54.994	306.560
2011	168.515	42.699	211.214	92.150	13.376	105.526	260.665	56.075	316.740
2012	163.757	42.822	206.579	91.000	13.238	104.238	254.757	56.060	310.817
2013	161.695	46.666	208.361	94.806	14.175	108.981	256.501	60.841	317.342
2014	162.032	47.621	209.653	99.758	14.877	114.635	261.790	62.498	324.288
2015	166.339	41.372	207.711	107.539	13.486	121.025	273.878	54.858	328.736
	80,08%	19,92%	100,00%	88,86%	11,14%	100,00%	83,31%	16,69%	100,00%
%Soc stand	50,60%	12,59%	63,18%	32,71%	4,10%	36,82%	83,31%	16,69%	100,00%

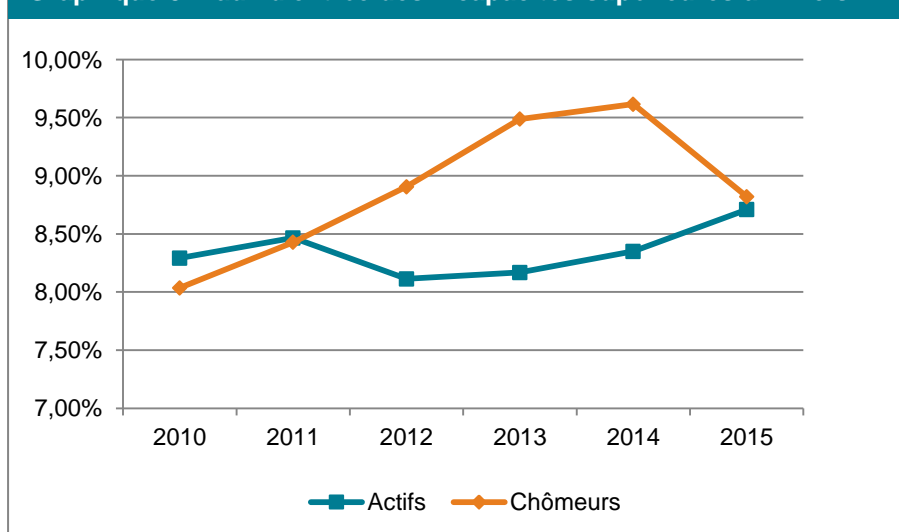
evo 2010/2015	5.436	-550	4.886	16.876	414	17.290	22.312	-136	22.176
	3,38%	-1,31%	2,41%	18,61%	3,17%	16,67%	8,87%	-0,25%	7,23%

Les taux d'entrée selon la catégorie d'activité (actif ou chômeur) sont fortement corrigés lorsque l'on se limite aux cas dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. Le taux d'entrée des actifs diminue ainsi en 2015 à 8,71% et celui des chômeurs à 8,82%. Lorsque l'on considère toutes les entrées, les taux étaient respectivement de 10,88% pour les actifs et de 12,99% pour les chômeurs. Quoique le taux d'entrée des chômeurs en 2015 reste plus élevé que celui des actifs, les écarts entre les deux groupes se sont fortement réduits. C'est évidemment logique puisque les chômeurs n'ont pas de salaire garanti et sont à charge de l'assurance dès le 1^{er} jour d'incapacité. Le taux des chômeurs après correction pour la période de salaire garanti montre une nette tendance à la hausse de 2010 à 2014. En 2015 le taux d'entrée retombe à celui de 2012 de sorte que moins de chômeurs sont en incapacité. Le taux des actifs s'inverse depuis 2013 et montre à nouveau une tendance à la hausse.

Tableau 13 : Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et le statu actif ou chômeur

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010	11,19%	8,88%	10,62%	5,68%	6,16%	5,74%	8,29%	8,04%	8,24%
2011	11,52%	9,20%	10,96%	5,70%	6,64%	5,81%	8,47%	8,43%	8,46%
2012	10,98%	9,71%	10,69%	5,52%	7,02%	5,67%	8,11%	8,91%	8,25%
2013	10,94%	10,35%	10,80%	5,70%	7,44%	5,88%	8,17%	9,49%	8,39%
2014	11,06%	10,44%	10,91%	5,97%	7,67%	6,15%	8,35%	9,62%	8,57%
2015	11,53%	9,52%	11,06%	6,32%	7,20%	6,41%	8,71%	8,82%	8,73%

Graphique 3: Taux d'entrée des incapacités supérieures à 1 mois



Le nombre d'entrées en incapacité primaire est le plus élevé dans les groupes d'âge de 40 à 54 ans et ce quelque soit l'état social ou le sexe. Curieusement les femmes entrent à un âge plus jeune que les hommes.

Le tableau 16 ci-dessous donne le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de TIP-PREP pour l'année 2015. La première constatation qui peut être effectuée est que le taux d'entrée des femmes est toujours supérieur à celui des hommes quel que soit l'état social ou le groupe d'âge. Ensuite on constate que dans les catégories d'âge plus jeunes une part non négligeable de titulaires est en incapacité de travail pour une durée de plus de 28 jours.

Tableau 16 : Taux d'entrée en incapacité primaire par groupe d'âge, état social et sexe (2015) par rapport à l'effectif TIP-PREP									
Groupe d'âge	Ouvriers		Total Ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
< 20	8,22%	11,30%	9,03%	4,27%	8,54%	6,81%	7,58%	10,07%	8,45%
20 - 24	7,35%	11,51%	8,70%	3,82%	6,18%	5,37%	6,35%	8,25%	7,24%
25 - 29	7,60%	12,14%	9,22%	2,91%	6,01%	4,84%	5,60%	7,94%	6,78%
30 - 34	8,53%	12,40%	9,97%	3,33%	7,03%	5,57%	6,33%	8,88%	7,60%
35 - 39	9,39%	12,57%	10,60%	3,89%	7,75%	6,19%	7,17%	9,59%	8,36%
40 - 44	10,35%	13,51%	11,57%	4,43%	8,17%	6,66%	8,09%	10,36%	9,20%
45 - 49	11,09%	15,32%	12,66%	5,16%	9,09%	7,53%	8,93%	11,60%	10,21%
50 - 54	12,54%	16,81%	14,12%	5,66%	9,83%	8,11%	9,91%	12,62%	11,20%
55 - 59	11,43%	14,01%	12,44%	5,99%	8,87%	7,64%	9,22%	10,97%	10,06%
60 - 64	6,78%	7,56%	7,11%	5,66%	6,35%	6,03%	6,30%	6,91%	6,59%
> 64 ans	1,78%	1,89%	1,82%	0,95%	1,07%	1,01%	1,45%	1,48%	1,46%
TOTAL	9,70%	13,35%	11,06%	4,37%	7,76%	6,41%	7,62%	9,89%	8,73%

Les tableaux 17 et 18 donnent le nombre d'entrées selon la catégorie d'âge, l'état social et selon que le titulaire est tombé en incapacité lorsqu'il était chômeur ou actif.

Tableau 17 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2015

Groupe d'âge	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	551	110	661	151	26	177	702	136	838
20 - 24	9.587	3.384	12.971	5.296	958	6.254	14.883	4.342	19.225
25 - 29	16.385	5.002	21.387	12.282	1.863	14.145	28.667	6.865	35.532
30 - 34	19.042	5.331	24.373	14.099	1.790	15.889	33.141	7.121	40.262
35 - 39	20.915	5.120	26.035	13.998	1.732	15.730	34.913	6.852	41.765
40 - 44	23.708	5.670	29.378	14.057	1.749	15.806	37.765	7.419	45.184
45 - 49	26.174	6.086	32.260	15.769	1.752	17.521	41.943	7.838	49.781
50 - 54	27.493	5.873	33.366	16.293	1.859	18.152	43.786	7.732	51.518
55 - 59	18.209	3.829	22.038	11.913	1.372	13.285	30.122	5.201	35.323
60 - 64	4.204	957	5.161	3.647	384	4.031	7.851	1.341	9.192
> 64	71	10	81	34	1	35	105	11	116
TOTAL	166.339	41.372	207.711	107.539	13.486	121.025	273.878	54.858	328.736

Tableau 18 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2015 (%)

Groupe d'âge	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	0,33%	0,27%	0,32%	0,14%	0,19%	0,15%	0,26%	0,25%	0,25%
20 - 24	5,76%	8,18%	6,24%	4,92%	7,10%	5,17%	5,43%	7,91%	5,85%
25 - 29	9,85%	12,09%	10,30%	11,42%	13,81%	11,69%	10,47%	12,51%	10,81%
30 - 34	11,45%	12,89%	11,73%	13,11%	13,27%	13,13%	12,10%	12,98%	12,25%
35 - 39	12,57%	12,38%	12,53%	13,02%	12,84%	13,00%	12,75%	12,49%	12,70%
40 - 44	14,25%	13,70%	14,14%	13,07%	12,97%	13,06%	13,79%	13,52%	13,74%
45 - 49	15,74%	14,71%	15,53%	14,66%	12,99%	14,48%	15,31%	14,29%	15,14%
50 - 54.	16,53%	14,20%	16,06%	15,15%	13,78%	15,00%	15,99%	14,09%	15,67%
55 - 59	10,95%	9,26%	10,61%	11,08%	10,17%	10,98%	11,00%	9,48%	10,75%
60 - 64	2,53%	2,31%	2,48%	3,39%	2,85%	3,33%	2,87%	2,44%	2,80%
> 64	0,04%	0,02%	0,04%	0,03%	0,01%	0,03%	0,04%	0,02%	0,04%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,00%

On constate que les ouvriers et les employés chômeurs entrent en incapacité de travail à un âge plus jeune que les employés ou que les ouvriers actifs. Dans le groupe d'âge compris entre 20 et 35 ans, le pourcentage d'entrées des chômeurs ouvriers et employés est plus élevé.

Tableau 19 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2015 (%) par rapport aux TIP-PREP

Groupe d'âge	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	8,90%	9,77%	9,03%	6,39%	11,02%	6,81%	8,21%	9,99%	8,45%
20 - 24	8,98%	8,00%	8,70%	5,24%	6,25%	5,37%	7,16%	7,54%	7,24%
25 - 29	9,45%	8,55%	9,22%	4,68%	6,20%	4,84%	6,58%	7,75%	6,78%
30 - 34	9,89%	10,23%	9,97%	5,40%	7,35%	5,57%	7,31%	9,32%	7,60%
35 - 39	10,56%	10,79%	10,60%	5,98%	8,52%	6,19%	8,08%	10,11%	8,36%
40 - 44	11,43%	12,20%	11,57%	6,40%	9,77%	6,66%	8,85%	11,52%	9,20%
45 - 49	12,50%	13,36%	12,66%	7,32%	10,16%	7,53%	9,88%	12,48%	10,21%
50 - 54	14,47%	12,69%	14,12%	7,93%	10,04%	8,11%	11,08%	11,93%	11,20%
55 - 59.	14,73%	7,15%	12,44%	7,90%	5,94%	7,64%	10,98%	6,79%	10,06%
60 - 64	13,44%	2,32%	7,11%	7,77%	1,93%	6,03%	10,04%	2,19%	6,59%
> 64	1,69%	3,97%	1,82%	1,02%	0,68%	1,01%	1,39%	2,76%	1,46%
TOTAL	11,53%	9,52%	11,06%	6,32%	7,20%	6,41%	8,71%	8,82%	8,73%

Le tableau 19 montre que le nombre d'entrées par rapport aux TIP est significativement plus élevé jusqu'à l'âge de 50 ans chez les chômeurs.

4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région.

Le nombre de cas de maladies par rapport au TIP-PREP est le plus élevé au Limbourg. Dans cette province 11,23% des titulaires indemnisables primaires sont au moins un jour à charge de l'assurance, hors période de salaire garanti. En Wallonie, la plupart des entrées se situent dans les provinces de Liège et de Hainaut. Ces chiffres confirment la constatation effectuée dans l'étude relative aux différences régionales en invalidité (note CI 2013/29). Le statut socio-économique, mesuré selon le niveau de formation, le taux d'emploi et de revenus, est le plus bas dans les provinces citées ci-dessus. Une corrélation positive est constatée entre un statut socio-économique bas et une incapacité de travail due à la maladie.

Les entrées par TIP-PREP s'élèvent en moyenne à 8,73%. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie on enregistre des chiffres supérieurs à la moyenne alors que le pourcentage est très bas en région bruxelloise.

Tableau 20 : Taux d'entrée par état social, statut actif ou chômeur et province (2015) - sans les cas de durée inférieure à un mois									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
ANTWERPEN	11,57%	8,21%	10,92%	6,37%	6,92%	6,41%	8,82%	7,85%	8,69%
BRUXELLES / BRUSSEL	7,45%	5,85%	6,90%	4,13%	4,67%	4,23%	5,48%	5,41%	5,46%
VLAAMS BRABANT	10,70%	8,58%	10,39%	5,78%	6,66%	5,84%	7,30%	7,68%	7,34%
BRABANT WALLON	9,80%	7,37%	9,19%	5,56%	5,07%	5,50%	6,70%	6,15%	6,61%
WEST-VLAANDEREN	12,53%	10,41%	12,19%	6,29%	8,14%	6,42%	9,54%	9,84%	9,57%
OOST-VLAANDEREN	12,43%	9,32%	11,91%	6,35%	7,45%	6,42%	9,13%	8,78%	9,09%
HAINAUT	12,10%	10,49%	11,55%	7,56%	8,58%	7,70%	9,81%	10,02%	9,87%
LIEGE	11,94%	9,88%	11,28%	7,31%	7,98%	7,41%	9,64%	9,39%	9,58%
LIMBURG	13,02%	14,28%	13,26%	7,83%	11,76%	8,15%	10,80%	13,73%	11,23%
LUXEMBOURG	11,33%	10,37%	11,06%	6,75%	7,87%	6,90%	9,05%	9,66%	9,18%
NAMUR	10,80%	9,86%	10,52%	6,92%	7,67%	7,01%	8,48%	9,16%	8,62%
INCONNU	9,23%	30,95%	10,05%	5,61%	20,43%	5,96%	7,93%	28,27%	8,60%
Total	11,53%	9,52%	11,06%	6,32%	7,20%	6,41%	8,71%	8,82%	8,73%
Région Bruxelles	7,45%	5,85%	6,90%	4,13%	4,67%	4,23%	5,48%	5,41%	5,46%
Flandre	12,09%	9,95%	11,71%	6,36%	7,73%	6,46%	9,00%	9,30%	9,04%
Wallonie	11,66%	10,04%	11,15%	7,01%	7,73%	7,11%	9,14%	9,39%	9,20%
Inconnu	9,23%	30,95%	10,05%	5,61%	20,43%	5,96%	7,93%	28,27%	8,60%
Total	11,53%	9,52%	11,06%	6,32%	7,20%	6,41%	8,71%	8,82%	8,73%

IV. Sorties en incapacité primaire

1. Sorties en incapacité primaire (IP) par état social et sexe

Le tableau 23 donne pour les années 2010-2015 le nombre de titulaires qui sont sortis d'une période d'incapacité primaire. Le tableau 24 reprend l'évolution des sorties. Le nombre de sorties suit logiquement le nombre d'entrées. Une tendance à la hausse est constatée dans la période 2010 -2011 alors que l'année 2012 se tasse légèrement. En 2013, le nombre de sorties augmente avant une légère diminution en 2014. En 2015 la tendance est à nouveau à la hausse.

Tableau 23: Sorties en période d'incapacité primaire									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	159.069	122.322	281.391	32.627	87.591	120.218	191.696	209.913	401.609
2011	164.192	127.397	291.589	34.377	90.961	125.338	198.569	218.358	416.927
2012	160.860	128.116	288.976	33.833	90.067	123.900	194.693	218.183	412.876
2013	160.060	127.873	287.933	34.697	91.931	126.628	194.757	219.804	414.561
2014	155.149	123.733	278.882	35.351	93.265	128.616	190.500	216.998	407.498
2015	162.523	126.846	289.369	38.036	100.284	138.320	200.559	227.130	427.689
% Sexe	56,16%	43,84%	100,00%	27,50%	72,50%	100,00%	46,89%	53,11%	100%
% Etat social	38,00%	29,66%	67,66%	8,89%	23,45%	32,34%	46,89%	53,11%	100%

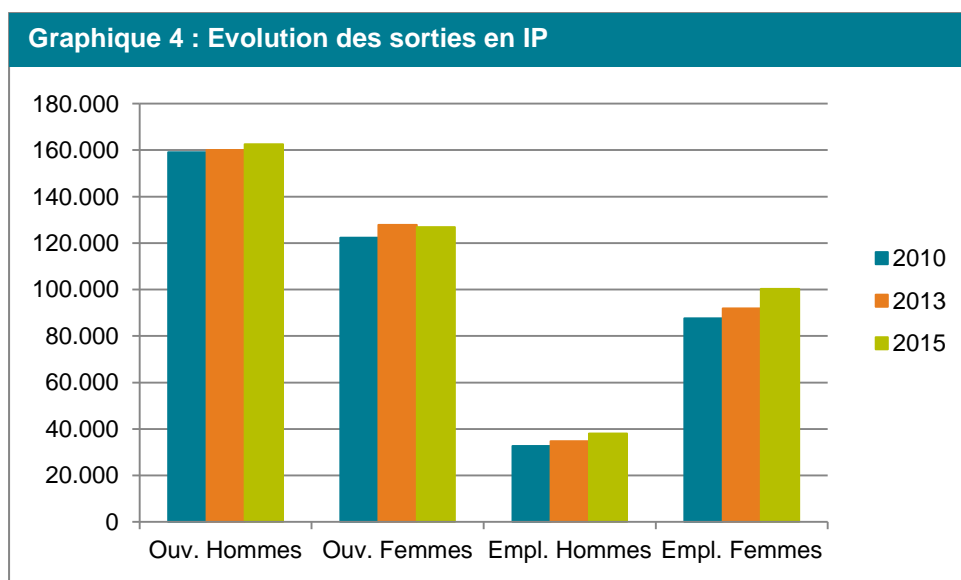


Tableau 24: Evolution des sorties en période d'incapacité primaire en %

% évol.	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011/2010	3,22%	4,15%	3,62%	5,36%	3,85%	4,26%	3,59%	4,02%	3,81%
2012/2011	-2,03%	0,56%	-0,90%	-1,58%	-0,98%	-1,15%	-1,95%	-0,08%	-0,97%
2013/2012	-0,50%	-0,19%	-0,36%	2,55%	2,07%	2,20%	0,03%	0,74%	0,41%
2014/2013	-3,07%	-3,24%	-3,14%	1,88%	1,45%	1,57%	-2,19%	-1,28%	-1,70%
2015/2014	4,75%	2,52%	3,76%	7,60%	7,53%	7,54%	5,28%	4,67%	4,95%

2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties

Le tableau 25 reprend les sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie ventilées entre le statut actif ou chômeur lors de leur entrée en incapacité de travail. Le tableau 26 donne les chiffres en pourcentage.

Tableau 25: Evolution des sorties selon le motif de sorties et le statut actif ou chômeur

année	statut	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2010	actif	269.643	1.047	616	20.035	28.324	319.665
	chômeur	51.595	586	139	14.759	14.865	81.944
	total	321.238	1.633	755	34.794	43.189	401.609
2011	actif	283.001	1.132	680	19.190	30.510	334.513
	chômeur	51.100	549	175	14.797	15.793	82.414
	total	334.101	1.681	855	33.987	46.303	416.927
2012	actif	275.967	1.043	775	18.509	33.769	330.063
	chômeur	49.653	621	182	14.784	17.573	82.813
	total	325.620	1.664	957	33.293	51.342	412.876
2013	actif	272.995	1.003	829	17.132	35.546	327.505
	chômeur	52.181	548	177	15.060	19.090	87.056
	total	325.176	1.551	1006	32.192	54.636	414.561
2014	actif	265.639	966	795	14.826	38.738	320.964
	chômeur	49.528	518	156	15.028	21.304	86.534
	total	315.167	1.484	951	29.854	60.042	407.498
2015	actif	281.883	940	926	13.360	43.105	340.214
	chômeur	49.471	500	186	13.604	23.714	87.475
	total	331.354	1.440	1.112	26.964	66.819	427.689

evo 2010/2015	actif	4,54%	10,22%	-	50,32%	-33,32%	52,19%	6,43%
	chômeur	-4,12%	14,68%	-	33,81%	-7,83%	59,53%	6,75%
	total	3,15%	11,82%	-	47,28%	-22,50%	54,71%	6,49%

En 2015 82,85% des actifs reprennent à nouveau le travail. Entre 2010 et 2015, le pourcentage diminue de 84,35 à 82,85%. Chez les chômeurs, 56,55% reprennent le travail ou le chômage. Le pourcentage chez les chômeurs diminue de manière régulière entre 2010 et 2015 à savoir de 62,96% à 56,55%.

Le nombre d'exclusions par les médecins conseils est en légère diminution et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs.

La catégorie « autres » reprend les titulaires en incapacité pour lesquels les organismes assureurs n'ont pas indiqué de motif de sortie. Dans cette catégorie figure la majorité des cas qui passent d'incapacité primaire à la période d'invalidité. Dans ce cas, les organismes assureurs ne doivent pas indiquer de code de sortie puisque l'intéressé reste toujours en incapacité de travail. La période d'incapacité primaire suivie d'une période d'invalidité est considérée par les unions nationales comme un seul risque qui se poursuit. Partant de ce point de vue, on peut considérer que le nombre de sorties pour raison d'entrées en invalidité est en constante augmentation entre 2010 et 2015. En 2015 le nombre est passé à 66.819 cas. Cette augmentation n'est pas illogique vu le nombre croissant d'invalides.

Curieusement, le pourcentage de titulaires issus du chômage est dans la catégorie "autres" deux fois plus élevé que les titulaires qui avaient un emploi lorsqu'ils sont tombés en incapacité de travail. En 2015 les pourcentages étaient respectivement de 27,11% pour les chômeurs et de seulement 12,67 % pour les actifs. Si l'on peut raisonnablement penser que dans cette catégorie la plupart des titulaires entrent en invalidité, on peut en déduire que les chômeurs restent plus longtemps en incapacité de travail que les actifs.

Tableau 26: Evolution des sorties selon le motif de sortie et le statut actif ou chômeur (%)

année	statut	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2010	actif	84,35%	0,33%	0,19%	6,27%	8,86%	100%
	chômeur	62,96%	0,72%	0,17%	18,01%	18,14%	100%
	total	79,99%	0,41%	0,19%	8,66%	10,75%	100%
2011	actif	84,60%	0,34%	0,20%	5,74%	9,12%	100%
	chômeur	62,00%	0,67%	0,21%	17,95%	19,16%	100%
	total	80,13%	0,40%	0,21%	8,15%	11,11%	100%
2012	actif	83,61%	0,32%	0,23%	5,61%	10,23%	100%
	chômeur	59,96%	0,75%	0,22%	17,85%	21,22%	100%
	total	78,87%	0,40%	0,23%	8,06%	12,44%	100%
2013	actif	83,36%	0,31%	0,25%	5,23%	10,85%	100%
	chômeur	59,94%	0,63%	0,20%	17,30%	21,93%	100%
	total	78,44%	0,37%	0,24%	7,77%	13,18%	100%
2014	actif	82,76%	0,30%	0,25%	4,62%	12,07%	100%
	chômeur	57,24%	0,60%	0,18%	17,37%	24,62%	100%
	total	77,34%	0,36%	0,23%	7,33%	14,73%	100%
2015	actif	82,85%	0,28%	0,27%	3,93%	12,67%	100%
	chômeur	56,55%	0,57%	0,21%	15,55%	27,11%	100%
	total	77,48%	0,34%	0,26%	6,30%	15,62%	100%

evo 2010/2015	actif	-1,77%	-15,64%	41,25%	-37,34%	42,99%	100%
	chômeur	-10,18%	-20,07%	25,35%	-13,65%	49,44%	100%
	total	-3,14%	-17,20%	38,30%	-27,23%	45,28%	100%

3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.

Le tableau 27 donne la répartition des sorties selon la durée de l'incapacité de travail et le statut actif ou chômeur du titulaire.

En 2015, 63,33% des actifs sortent de l'incapacité dans la période de 1 à 98 jours. Pour les chômeurs le pourcentage n'est que de 47,82% . Comme les chômeurs tombent à charge de l'assurance indemnités à partir du 1er jour, 15,47% sortent dans les 7 premiers jours. A partir de 99 jours jusqu'au 337ème, le nombre de sorties diminue progressivement. Dans la dernière durée, (338-365 jours), on enregistre 12,14% de cas d'actifs et 27,45% de cas de chômeurs. Cette remarque a déjà été effectuée ci-dessus. (voir ci-dessus : point IV.b. sorties selon le motif de sorties).

Tableau 27a: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur

Durée	Actifs						Chômeurs					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - 7 jours	14.434	14.934	14.287	15.021	12.499	15.575	14.353	13.922	13.892	15.130	13.253	13.534
8 - 14 jours	8.483	8.757	8.100	8.474	6.920	7.692	5.941	5.731	5.704	5.963	5.278	5.307
15 - 28 jours	51.055	52.185	49.719	47.610	42.603	44.850	8.061	7.890	7.469	7.784	7.213	7.098
29 - 42 jours	49.321	51.559	50.171	48.431	45.360	47.941	5.652	5.596	5.165	5.458	5.106	5.039
43 - 56 jours	37.307	39.421	38.727	37.916	36.797	38.958	4.190	4.060	3.886	3.855	3.589	3.443
57 - 70 jours	25.009	26.344	25.976	25.609	25.763	26.372	3.516	3.361	3.224	3.260	2.990	2.798
71 - 98 jours	31.080	32.414	32.072	31.937	32.832	34.072	5.257	5.131	4.928	5.008	4.967	4.611
99 - 126 jours	19.532	20.124	20.108	19.813	20.817	21.176	3.894	3.908	3.917	4.014	4.090	3.605
127 - 154 jours	14.030	14.854	14.435	14.363	15.199	15.306	3.188	3.099	3.185	3.185	3.386	2.969
155 - 184 jours	11.797	12.042	12.611	12.894	12.594	12.690	2.939	2.925	3.332	3.233	3.146	3.001
185 - 215 jours	9.296	10.059	9.728	9.626	9.705	10.029	2.865	3.090	2.912	3.097	3.034	2.783
216 - 245 jours	6.552	6.916	6.785	6.789	7.157	7.492	1.980	1.965	2.045	2.121	2.271	2.152
246 - 276 jours	5.860	6.268	6.165	6.247	6.396	6.211	2.498	2.664	2.608	2.817	3.201	2.623
277 - 306 jours	4.691	4.875	5.215	5.048	5.940	5.581	1.688	1.895	2.107	2.129	2.878	2.440
307 - 337 jours	3.519	3.873	4.045	4.381	5.285	4.977	1.110	1309	1.330	1.483	2.394	2.063
338 - 365 jours	27.699	29.888	31.919	33.346	35.097	41.292	14.812	15.868	17.109	18.519	19.738	24.009
Total	319.665	334.513	330.063	327.505	320.964	340.214	81.944	82.414	82.813	87.056	86.534	87.475

Tableau 27b: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur

Durée	Total					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - 7 jours	28.787	28.856	28.179	30.151	25.752	29.109
8 - 14 jours	14.424	14.488	13.804	14.437	12.198	12.999
15 - 28 jours	59.116	60.075	57.188	55.394	49.816	51.948
29 - 42 jours	54.973	57.155	55.336	53.889	50.466	52.980
43 - 56 jours	41.497	43.481	42.613	41.771	40.386	42.401
57 - 70 jours	28.525	29.705	29.200	28.869	28.753	29.170
71 - 98 jours	36.337	37.545	37.000	36.945	37.799	38.683
99 - 126 jours	23.426	24.032	24.025	23.827	24.907	24.781
127 - 154 jours	17.218	17.953	17.620	17.548	18.585	18.275
155 - 184 jours	14.736	14.967	15.943	16.127	15.740	15.691
185 - 215 jours	12.161	13.149	12.640	12.723	12.739	12.812
216 - 245 jours	8.532	8.881	8.830	8.910	9.428	9.644
246 - 276 jours	8.358	8.932	8.773	9.064	9.597	8.834
277 - 306 jours	6.379	6.770	7.322	7.177	8.818	8.021
307 - 337 jours	4.629	5.182	5.375	5.864	7.679	7.040
338 - 365 jours	42.511	45.756	49.028	51.865	54.835	65.301
Total	401.609	416.927	412.876	414.561	407.498	427.689

Tableau 28 b: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur						
Durée	total					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1 - 7 jours	7,17%	6,92%	6,83%	7,27%	6,32%	6,81%
8 - 14 jours	3,59%	3,47%	3,34%	3,48%	2,99%	3,04%
15 - 28 jours	14,72%	14,41%	13,85%	13,36%	12,22%	12,15%
29 - 42 jours	13,69%	13,71%	13,40%	13,00%	12,38%	12,39%
43 - 56 jours	10,33%	10,43%	10,32%	10,08%	9,91%	9,91%
57 - 70 jours	7,10%	7,12%	7,07%	6,96%	7,06%	6,82%
71 - 98 jours	9,05%	9,01%	8,96%	8,91%	9,28%	9,04%
99 - 126 jours	5,83%	5,76%	5,82%	5,75%	6,11%	5,79%
127 - 154 jours	4,29%	4,31%	4,27%	4,23%	4,56%	4,27%
155 - 184 jours	3,67%	3,59%	3,86%	3,89%	3,86%	3,67%
185 - 215 jours	3,03%	3,15%	3,06%	3,07%	3,13%	3,00%
216 - 245 jours	2,12%	2,13%	2,14%	2,15%	2,31%	2,25%
246 - 276 jours	2,08%	2,14%	2,12%	2,19%	2,36%	2,07%
277 - 306 jours	1,59%	1,62%	1,77%	1,73%	2,16%	1,88%
307 - 337 jours	1,15%	1,24%	1,30%	1,41%	1,88%	1,65%
338 - 365 jours	10,59%	10,97%	11,87%	12,51%	13,46%	15,27%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

L'évolution du nombre de titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédant l'entrée en invalidité, connaît depuis 2010 une évolution croissante aussi bien chez les actifs que chez les chômeurs. En 2010 8,67% des titulaires actifs se trouvaient dans la période de 338 à 365 jours, pourcentage qui a ensuite évolué vers 12,14% en 2015. Pour les chômeurs, la croissance passe de 18,08% en 2010 à 27,45% en 2015. Ces chiffres confirment l'augmentation du nombre d'invalides enregistrée ces dernières années. De plus en plus de titulaires restent plus longtemps en incapacité de travail et arrivent ainsi en période d'invalidité.

L'examen des chiffres montre encore une fois que les 4 premiers mois d'incapacité sont cruciaux pour l'évolution future de l'incapacité de travail. Ainsi, 65,95% des sorties ont lieu dans la période de 1 à 126 jours. Dans la période suivante le nombre de sorties diminue sensiblement. Seulement 18,78% sortent dans les 7 mois suivants (période de 127 à 337 jours). Le risque d'entrer en incapacité de longue durée avec entrée en invalidité augmente sensiblement après 4 mois d'incapacité.

Pour tenter d'expliquer la raison pour laquelle les chômeurs restent plus longtemps malades que les actifs, on a examiné si une différence existe selon le code pathologie attribué lors du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité pour les titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédant l'entrée en invalidité.

Groupe de maladies	Affections
1	Maladies infectieuses et parasitaires
2	Tumeurs
3	Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme et troubles immunitaires
4	Maladies du sang et des organes hématopoïdes
5	Troubles mentaux
6	Maladies du système nerveux et des organes des sens
7	Maladies de l'appareil circulatoire
8	Maladies de l'appareil respiratoire
9	Maladies de l'appareil digestif
10	Maladies des organes génito-urinaires
11	Complications de la grossesse et accouchement
12	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
13	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
14	Anomalies congénitales
15	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
16	Symptômes, signes et états morbides mal définis
17	Lésions traumatiques et empoisonnements

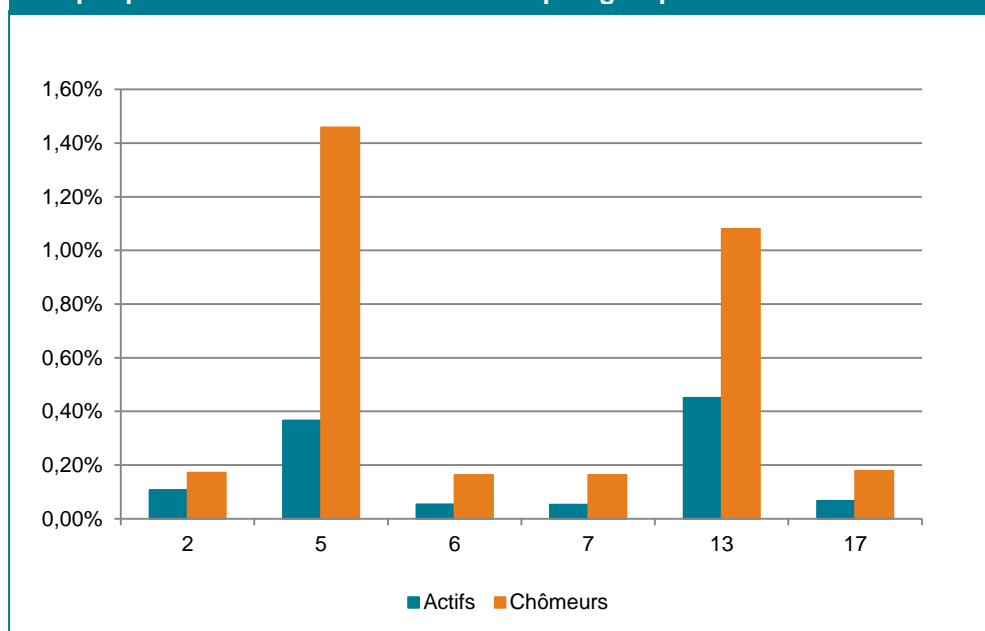
Ces tableaux donnent une vue du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité. En 2015, en termes absolus, 41.292 titulaires actifs (à diminuer des sorties qui interviennent pendant cette dernière période d'incapacité primaire) et 24.009 titulaires issus du chômage entrent en invalidité. Selon la pathologie, des divergences existent entre les deux groupes. Les deux causes principales d'entrées en invalidité sont les troubles mentaux et les affections du système ostéo-articulaire. Chez les actifs, le groupe de maladies 13 est la raison principale d'entrée en invalidité, suivie des troubles mentaux alors que l'inverse est constaté chez les chômeurs. Près de 38% des chômeurs entrent en invalidité pour une raison psychique alors que le pourcentage n'est que de 27,84% chez les actifs. Curieusement, c'est surtout les jeunes chômeurs qui souffrent de troubles psychiques.

Les entrées en invalidité de près de 34,33% des titulaires actifs résultent d'affections ostéo articulaires. Chez les chômeurs ce chiffre n'est que de 27,98%.

Dans le tableau 33, les entrées en invalidité par groupe de maladies et selon le statut actif ou chômeur sont confrontées aux effectifs des titulaires actifs et des titulaires chômeurs. On constate que pour les groupes principaux de maladies, le pourcentage de chômeurs qui entre en invalidité est toujours supérieur à celui des actifs. Par rapport à la population active ou en chômage, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à une affection psychique. Là où chez les actifs le pourcentage est de 0,37% en 2015, le pourcentage chez les chômeurs est de 1,46%. De même, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à des affections ostéo articulaires.

Tableau 33 : Taux d'entrée en invalidité par groupe de maladies - 2015

	Actifs	Chômeurs	CH-ACT
2 - Tumeurs	0,11%	0,17%	0,06%
5 - Troubles psychiques	0,37%	1,46%	1,09%
6 - Maladies du système nerveux et des organes des sens	0,05%	0,16%	0,11%
7 - Maladies de l'appareil circulatoire	0,05%	0,16%	0,11%
13 - Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	0,45%	1,08%	0,63%
17 - Lésions traumatiques et empoisonnements	0,07%	0,18%	0,11%

Graphique 5: Taux d'entrée en invalidité par groupe de maladies - 2015

L'analyse ci-dessus permet de conclure que le chômage a un impact important sur la vie. L'incertitude pour l'avenir, les conséquences directes sur le revenu de l'intéressé, sont des éléments qui portent sérieusement atteintes au bien-être psychique des chômeurs. Le fait que deux fois plus de chômeurs entrent en invalidité en raison d'affections du système ostéo-articulaire explique aussi la durée plus longue d'incapacité chez les chômeurs. C'est précisément dans ces deux groupes de maladies que la durée de guérison est souvent la plus longue.

4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur.

Les tableaux 34 et 35 reprennent les sorties selon le motif de sorties, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. La plupart des sorties des actifs ont lieu à un âge moyen qui se situe entre 30 et 54 ans. Chez les chômeurs la plupart des sorties sont enregistrées à un âge légèrement plus jeune (25-49).

La majorité des actifs reprennent à nouveau un travail après leur incapacité. Le nombre de décès augmente avec l'âge contrairement aux exclusions dont le nombre est le plus élevé chez les jeunes avant de diminuer progressivement à partir de 55 ans .

Les incapacités de longue durée qui entrent en invalidité (autres) se situent principalement dans les groupes d'âge entre 45 et 59 ans.

Tableau 34: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs - 2015

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	933	0	0	46	19	998
20-24	18.208	3	0	1.189	1.294	20.694
25-29	31.080	15	1	2.042	3.656	36.794
30-34	34.440	34	1	2.200	4.651	41.326
35-39	36.140	54	1	1.935	5.240	43.370
40-44	38.517	74	3	1.893	5.458	45.945
45-49	42.485	153	3	1.654	6.505	50.800
50-54	43.830	219	17	1.459	7.542	53.067
55-59	28.975	274	38	771	6.564	36.622
60-64	7.187	113	583	168	2.164	10.215
=> 65	88	1	279	3	12	383
TOTAL	281.883	940	926	13.360	43.105	340.214

Tableau 35: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs - 2015

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	177	0	0	12	6	195
20-24	5.874	5	0	1.261	832	7.972
25-29	8.483	13	0	1.973	2.036	12.505
30-34	7.377	9	0	2.136	2.815	12.337
35-39	6.367	25	1	1.979	3.255	11.627
40-44	6.139	32	0	1.979	3.518	11.668
45-49	5.849	52	1	1.913	3.999	11.814
50-54	4.863	104	4	1.500	3.737	10.208
55-59	3.533	167	2	748	2.717	7.167
60-64	793	93	111	103	795	1.895
=> 65	16	0	67	0	4	87
TOTAL	49.471	500	186	13.604	23.714	87.475

Tableaux 36 et 37 donnent les évolutions en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. On peut en déduire que la possibilité de reprendre le travail ou de revenir au chômage pour les chômeurs, diminue en fonction de l'âge. Par contre le groupe des « autres » augmente avec l'âge. Plus on est âgé, plus l'incapacité dure, avec un risque accru d'entrer en invalidité.

Tableau 36: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs -%- 2015

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	93,49%	0,00%	0,00%	4,61%	1,90%	100%
20-24	87,99%	0,01%	0,00%	5,75%	6,25%	100%
25-29	84,47%	0,04%	0,00%	5,55%	9,94%	100%
30-34	83,34%	0,08%	0,00%	5,32%	11,25%	100%
35-39	83,33%	0,12%	0,00%	4,46%	12,08%	100%
40-44	83,83%	0,16%	0,01%	4,12%	11,88%	100%
45-49	83,63%	0,30%	0,01%	3,26%	12,81%	100%
50-54	82,59%	0,41%	0,03%	2,75%	14,21%	100%
55-59	79,12%	0,75%	0,10%	2,11%	17,92%	100%
60-64	70,36%	1,11%	5,71%	1,64%	21,18%	100%
=> 65	22,98%	0,26%	72,85%	0,78%	3,13%	100%
TOTAL	82,85%	0,28%	0,27%	3,93%	12,67%	100%

Tableau 37: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs - %- 2015

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	90,77%	0,00%	0,00%	6,15%	3,08%	100%
20-24	73,68%	0,06%	0,00%	15,82%	10,44%	100%
25-29	67,84%	0,10%	0,00%	15,78%	16,28%	100%
30-34	59,80%	0,07%	0,00%	17,31%	22,82%	100%
35-39	54,76%	0,22%	0,01%	17,02%	28,00%	100%
40-44	52,61%	0,27%	0,00%	16,96%	30,15%	100%
45-49	49,51%	0,44%	0,01%	16,19%	33,85%	100%
50-54	47,64%	1,02%	0,04%	14,69%	36,61%	100%
55-59	49,30%	2,33%	0,03%	10,44%	37,91%	100%
60-64	41,85%	4,91%	5,86%	5,44%	41,95%	100%
=> 65	18,39%	0,00%	77,01%	0,00%	4,60%	100%
TOTAL	56,55%	0,57%	0,21%	15,55%	27,11%	100%

5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur.

Les tableaux 38 et 39 donnent le motif de sortie par durée d'incapacité de travail et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. On constate que l'on peut tirer un parallèle quelle que soit l'activité. Plus l'incapacité dure, plus la chance de reprise de travail est faible. Il n'y a pas de lien clair entre la durée d'incapacité et le nombre de décès. Après 70 jours d'incapacité, le nombre d'exclusions augmente sensiblement et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. Au cours de la dernière période d'incapacité (338 – 365 jours), un pic est enregistré pour le nombre de cas de la catégorie "autres". A l'exception des cas qui sortent encore de l'incapacité dans cette dernière période, ces cas entrent en invalidité.

Tableau 38: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties, - Actifs - 2015

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	15.529	0	1	10	35	15.575
8 - 14 jours	7.649	2	0	8	33	7.692
15 - 28 jours	44.460	27	20	69	274	44.850
29 - 42 jours	47.308	32	35	116	450	47.941
43 - 56 jours	38.210	54	52	139	503	38.958
57 - 70 jours	25.678	46	41	208	399	26.372
71 - 98 jours	32.239	78	78	800	877	34.072
99 - 126 jours	19.425	83	92	922	654	21.176
127 - 154 jours	13.789	80	62	861	514	15.306
155 - 184 jours	11.112	75	60	954	489	12.690
185 - 215 jours	7.851	95	85	1.570	428	10.029
216 - 245 jours	5.722	96	78	1.319	277	7.492
246 - 276 jours	4.177	79	65	1.631	259	6.211
277 - 306 jours	3.392	58	82	1.780	269	5.581
307 - 337 jours	2.784	72	56	1.669	396	4.977
338 - 365 jours	2.558	63	119	1.304	37.248	41.292
Total	281.883	940	926	13.360	43.105	340.214

Tableau 39: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs - 2015

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	13.484	5	1	13	31	13.534
8 - 14 jours	5.269	10	2	5	21	5.307
15 - 28 jours	6.992	23	7	33	43	7.098
29 - 42 jours	4.834	40	3	96	66	5.039
43 - 56 jours	3.173	31	6	172	61	3.443
57 - 70 jours	2.409	26	7	294	62	2.798
71 - 98 jours	3.452	48	13	957	141	4.611
99 - 126 jours	2.324	42	13	1.096	130	3.605
127 - 154 jours	1.794	33	11	1.022	109	2.969
155 - 184 jours	1.679	38	16	1.154	114	3.001
185 - 215 jours	1.174	35	27	1.474	73	2.783
216 - 245 jours	837	27	20	1.226	42	2.152
246 - 276 jours	669	48	20	1.823	63	2.623
277 - 306 jours	549	32	9	1.794	56	2.440
307 - 337 jours	420	31	14	1504	94	2.063
338 - 365 jours	412	31	17	941	22.608	24.009
Total	49.471	500	186	13.604	23.714	87.475

Les tableaux 40 et 41 donnent l'évolution en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le type d'activité.

Tableau 40: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs -%- 2015

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	4,56%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	4,58%
8 - 14 jours	2,25%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	2,26%
15 - 28 jours	13,07%	0,01%	0,01%	0,02%	0,08%	13,18%
29 - 42 jours	13,91%	0,01%	0,01%	0,03%	0,13%	14,09%
43 - 56 jours	11,23%	0,02%	0,02%	0,04%	0,15%	11,45%
57 - 70 jours	7,55%	0,01%	0,01%	0,06%	0,12%	7,75%
71 - 98 jours	9,48%	0,02%	0,02%	0,24%	0,26%	10,01%
99 - 126 jours	5,71%	0,02%	0,03%	0,27%	0,19%	6,22%
127 - 154 jours	4,05%	0,02%	0,02%	0,25%	0,15%	4,50%
155 - 184 jours	3,27%	0,02%	0,02%	0,28%	0,14%	3,73%
185 - 215 jours	2,31%	0,03%	0,02%	0,46%	0,13%	2,95%
216 - 245 jours	1,68%	0,03%	0,02%	0,39%	0,08%	2,20%
246 - 276 jours	1,23%	0,02%	0,02%	0,48%	0,08%	1,83%
277 - 306 jours	1,00%	0,02%	0,02%	0,52%	0,08%	1,64%
307 - 337 jours	0,82%	0,02%	0,02%	0,49%	0,12%	1,46%
338 - 365 jours	0,75%	0,02%	0,03%	0,38%	10,95%	12,14%
Total	82,85%	0,28%	0,27%	3,93%	12,67%	100,00%

Tableau 41: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs-%- 2015

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	15,41%	0,01%	0,00%	0,01%	0,04%	15,47%
8 - 14 jours	6,02%	0,01%	0,00%	0,01%	0,02%	6,07%
15 - 28 jours	7,99%	0,03%	0,01%	0,04%	0,05%	8,11%
29 - 42 jours	5,53%	0,05%	0,00%	0,11%	0,08%	5,76%
43 - 56 jours	3,63%	0,04%	0,01%	0,20%	0,07%	3,94%
57 - 70 jours	2,75%	0,03%	0,01%	0,34%	0,07%	3,20%
71 - 98 jours	3,95%	0,05%	0,01%	1,09%	0,16%	5,27%
99 - 126 jours	2,66%	0,05%	0,01%	1,25%	0,15%	4,12%
127 - 154 jours	2,05%	0,04%	0,01%	1,17%	0,12%	3,39%
155 - 184 jours	1,92%	0,04%	0,02%	1,32%	0,13%	3,43%
185 - 215 jours	1,34%	0,04%	0,03%	1,69%	0,08%	3,18%
216 - 245 jours	0,96%	0,03%	0,02%	1,40%	0,05%	2,46%
246 - 276 jours	0,76%	0,05%	0,02%	2,08%	0,07%	3,00%
277 - 306 jours	0,63%	0,04%	0,01%	2,05%	0,06%	2,79%
307 - 337 jours	0,48%	0,04%	0,02%	1,72%	0,11%	2,36%
338 - 365 jours	0,47%	0,04%	0,02%	1,08%	25,85%	27,45%
Total	56,55%	0,57%	0,21%	15,55%	27,11%	100,00%

Comme les chômeurs tombent en incapacité de travail à partir du 1er jour, on constate que plus de 15% sortent au cours des 7 premiers jours d'incapacité.

6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours

Afin d'éliminer les différences en matière de période de salaire garanti, l'étude se poursuit sur base des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. L'exclusion des périodes de courte durée change peu les conclusions. Les reprises de travail comme motif de sortie, diminuent en fonction de la durée de l'incapacité. Curieusement, l'écart en matière de durée subsiste entre actifs et chômeurs. La part des actifs dont la durée d'incapacité est comprise entre 337 et 365 jours dans la catégorie « autres » s'élève à 13,69%. Chez les chômeurs, 36,74% entrent en invalidité. Le fait que plus de chômeurs souffrent d'affections dont la durée de guérison est longue peut, comme déjà indiqué ci-dessus, expliquer les divergences constatées.

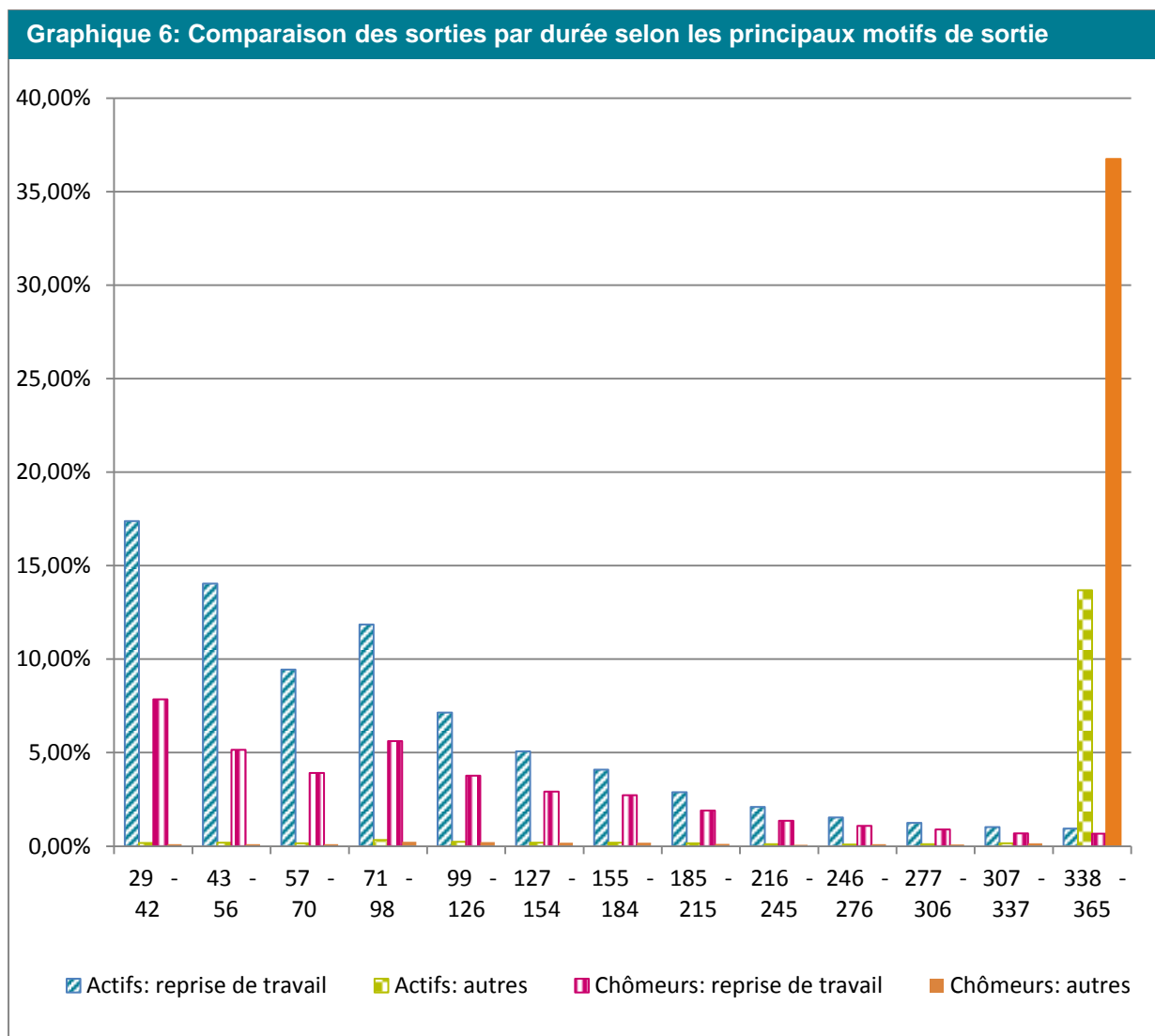
Tableau 42: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs - %- 2015

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
29 - 42 jours	17,39%	0,01%	0,01%	0,04%	0,17%	17,62%
43 - 56 jours	14,04%	0,02%	0,02%	0,05%	0,18%	14,32%
57 - 70 jours	9,44%	0,02%	0,02%	0,08%	0,15%	9,69%
71 - 98 jours	11,85%	0,03%	0,03%	0,29%	0,32%	12,52%
99 - 126 jours	7,14%	0,03%	0,03%	0,34%	0,24%	7,78%
127 - 154 jours	5,07%	0,03%	0,02%	0,32%	0,19%	5,63%
155 - 184 jours	4,08%	0,03%	0,02%	0,35%	0,18%	4,66%
185 - 215 jours	2,89%	0,03%	0,03%	0,58%	0,16%	3,69%
216 - 245 jours	2,10%	0,04%	0,03%	0,48%	0,10%	2,75%
246 - 276 jours	1,54%	0,03%	0,02%	0,60%	0,10%	2,28%
277 - 306 jours	1,25%	0,02%	0,03%	0,65%	0,10%	2,05%
307 - 337 jours	1,02%	0,03%	0,02%	0,61%	0,15%	1,83%
338 - 365 jours	0,94%	0,02%	0,04%	0,48%	13,69%	15,18%
Total	78,74%	0,33%	0,33%	4,88%	15,72%	100,00%

Tableau 43: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs - %- 2015

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
29 - 42 jours	7,86%	0,07%	0,00%	0,16%	0,11%	8,19%
43 - 56 jours	5,16%	0,05%	0,01%	0,28%	0,10%	5,60%
57 - 70 jours	3,91%	0,04%	0,01%	0,48%	0,10%	4,55%
71 - 98 jours	5,61%	0,08%	0,02%	1,56%	0,23%	7,49%
99 - 126 jours	3,78%	0,07%	0,02%	1,78%	0,21%	5,86%
127 - 154 jours	2,92%	0,05%	0,02%	1,66%	0,18%	4,82%
155 - 184 jours	2,73%	0,06%	0,03%	1,88%	0,19%	4,88%
185 - 215 jours	1,91%	0,06%	0,04%	2,40%	0,12%	4,52%
216 - 245 jours	1,36%	0,04%	0,03%	1,99%	0,07%	3,50%
246 - 276 jours	1,09%	0,08%	0,03%	2,96%	0,10%	4,26%
277 - 306 jours	0,89%	0,05%	0,01%	2,92%	0,09%	3,97%
307 - 337 jours	0,68%	0,05%	0,02%	2,44%	0,15%	3,35%
338 - 365 jours	0,67%	0,05%	0,03%	1,53%	36,74%	39,02%
Total	38,56%	0,75%	0,29%	22,02%	38,38%	100,00%

Le graphique 6 illustre l'écart entre actifs et chômeurs en matière de sorties selon la durée et le motif.



V. Absentéisme en Belgique

1. Evolution de l'absentéisme

a. Absentéisme des actifs

L'évolution de l'absentéisme entre 2010 et 2015 est repris au tableau 44. Le pourcentage d'absentéisme est obtenu selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre de jours de maladie en t}}{\text{TIP } 30/6 \cdot 365 \text{ jours}}$$

Par nombre de jours de maladie on entend le nombre de jours calendriers enregistrés chez les actifs au cours de l'exercice considéré. Les jours de maladie sont calculés à partir du premier jour d'incapacité pour autant que le cas soit indemnisé par l'OA : En effet, comme déjà signalé, le service ne dispose pas des absences pour maladie qui se terminent pendant une période de salaire garanti. Les catégories de titulaires qui ne bénéficient pas de salaire garanti et qui font l'objet immédiatement d'une indemnisation en AMI sont eux bien repris dans les statistiques.

Le taux d'absentéisme est calculé pour la population active de sorte que le nombre de titulaires indemnisables primaires (TIP) est diminué du nombre de prépensionnés et de chômeurs.

Tableau 44: Evolution de l'absentéisme de la population par état social et sexe (actifs) - 2010/2015

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010	3,44%	5,33%	4,08%	1,33%	2,59%	2,07%	2,58%	3,52%	3,02%
2011	3,63%	5,55%	4,28%	1,38%	2,65%	2,13%	2,71%	3,64%	3,15%
2012	3,52%	5,43%	4,18%	1,35%	2,58%	2,08%	2,64%	3,56%	3,08%
2013	3,55%	5,51%	4,23%	1,43%	2,68%	2,17%	2,68%	3,65%	3,14%
2014	3,74%	5,70%	4,43%	1,53%	2,96%	2,38%	2,82%	3,89%	3,34%
2015	3,92%	5,92%	4,63%	1,64%	3,16%	2,54%	2,95%	4,08%	3,50%

Le taux d'absentéisme connaît une tendance à la hausse entre 2010 et 2011. En 2012 une légère diminution est enregistrée par rapport à 2011. A partir de 2013, le taux est à nouveau à la hausse. Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les ouvriers que chez les employés et ce pour deux raisons : d'une part, en raison de la différence en matière de période de salaire garanti et d'autre part, en raison de la nature des activités du travailleur (voir ci-dessous).

Le taux d'absentéisme des femmes est supérieur à celui des hommes. Cette constatation est dans la continuité des conclusions émises dans l'étude de l'incapacité de travail dont la durée est supérieure à un an. Suite à la participation croissante des femmes sur le marché du travail, et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence d'une forte augmentation du nombre de femmes invalides.

Suite à l'augmentation de l'âge de la retraite à partir de 2009, plus de femmes se retrouvent dans des catégories d'âges plus élevées. En outre, visiblement, les femmes comptent plus de jours de maladie en incapacité primaire que les hommes.

b. Absentéisme des chômeurs

L'évolution de l'absentéisme de la population en chômage entre 2010 et 2015 est reprise dans le tableau 45. La même méthodologie de calcul a été appliquée que pour le calcul de l'absentéisme de la population active. L'absentéisme des chômeurs est significativement plus élevé que celui des actifs. Le tableau ci-dessous donne l'absentéisme calculé pour les chômeurs.

Tableau 45: Evolution de l'absentéisme de la population par état social et sexe (chômeurs)- 2010/2015

	Ouvriers			Employés			total		
	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total
2010	3,91%	6,13%	4,94%	2,41%	3,85%	3,38%	3,59%	5,23%	4,46%
2011	4,12%	6,39%	5,19%	2,60%	4,26%	3,71%	3,79%	5,58%	4,75%
2012	4,59%	7,04%	5,75%	2,85%	4,69%	4,09%	4,23%	6,15%	5,25%
2013	4,83%	7,56%	6,09%	2,93%	5,02%	4,32%	4,43%	6,60%	5,57%
2014	5,07%	8,28%	6,52%	3,16%	5,41%	4,64%	4,67%	7,18%	5,96%
2015	5,30%	8,23%	6,60%	3,26%	5,52%	4,73%	4,86%	7,18%	6,04%

c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région

En Wallonie, on trouve en tête de peloton les provinces de Hainaut et de Liège en ce qui concerne le nombre de jours d'absence des actifs couverts par des indemnités d'incapacité de travail. Le pourcentage d'absentéisme respectivement de 4,09% et 3,88% est nettement supérieur à la moyenne nationale de 3,50%. En Flandre, la province de Flandre occidentale et le Limbourg enregistrent un taux supérieur à la moyenne.

Ces constatations ne sont pas étonnantes et rejoignent les conclusions formulées dans la note CI 2013/29 « Analyse des dépenses en invalidité en Belgique dans une perspective géographique ». Cette note montre le lien entre le statut socio-économique de la province et l'incapacité de travail, où la position sur l'échelle sociale est mesurée sur base du niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi. Le taux d'absentéisme est le plus élevé dans les provinces où le niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi est le plus bas.

Lorsque l'on examine les évolutions en matière de taux d'absentéisme des actifs au cours des années 2010 et 2015, on constate que toutes les provinces entament un mouvement de rattrapage du côté néerlandophone à l'exception du Limbourg. En Flandre, seul le Limbourg (+12,10%) enregistre un taux de croissance inférieur à la moyenne (+15,82%). En Wallonie, le pourcentage d'augmentation du taux d'absentéisme pour la période 2010 – 2015 est inférieure à l'évolution moyenne. La seule exception est la province du Brabant Wallon (+18,84%).

Tableau 46 : Evolution du taux d'absentéisme par province - Actifs

Provinces	2010	2011	2012	2013	2014	2015	% evo 2010/2015
ANTWERPEN	2,86%	3,01%	2,96%	3,02%	3,26%	3,46%	20,85%
VLAAMS-BRABANT	2,48%	2,57%	2,53%	2,64%	2,84%	3,04%	22,60%
BRABANT WALLON	2,44%	2,54%	2,42%	2,54%	2,72%	2,90%	18,84%
BRUSSEL-BRUXELLES	2,04%	2,17%	2,09%	2,19%	2,39%	2,49%	21,97%
WEST-VLAANDEREN	3,06%	3,25%	3,20%	3,26%	3,43%	3,65%	19,17%
OOST-VLAANDEREN	2,98%	3,08%	3,04%	3,15%	3,34%	3,51%	17,79%
HAINAUT	3,76%	3,85%	3,75%	3,76%	3,91%	4,09%	8,83%
LIEGE	3,57%	3,73%	3,64%	3,66%	3,82%	3,88%	8,69%
LIMBURG	3,80%	3,98%	3,83%	3,86%	4,15%	4,26%	12,10%
LUXEMBOURG	3,19%	3,29%	3,17%	3,37%	3,59%	3,69%	15,54%
NAMUR	3,00%	3,18%	3,02%	3,02%	3,19%	3,39%	13,05%
INCONNUS	3,37%	3,44%	3,29%	3,35%	3,34%	3,35%	-0,64%
Total	3,02%	3,15%	3,08%	3,14%	3,34%	3,50%	15,82%
Région Bruxelles	2,04%	2,17%	2,09%	2,19%	2,39%	2,49%	21,97%
Flandre	2,98%	3,11%	3,06%	3,13%	3,35%	3,53%	18,47%
Wallonie	3,40%	3,52%	3,41%	3,45%	3,61%	3,76%	10,46%
Inconnus	3,37%	3,44%	3,29%	3,35%	3,34%	3,35%	-0,64%
Total	3,02%	3,15%	3,08%	3,14%	3,34%	3,50%	15,82%

En ce qui concerne les chômeurs (tableau 47) au cours de la même période 2010 – 2015 on constate que le taux de croissance du taux d'absentéisme en Flandre (+34,50%) est inférieur à la croissance de la moyenne nationale (+35,42%). En Wallonie, l'augmentation est plus prononcée au Brabant Wallon (+49,40%). Bruxelles enregistre la plus mauvaise augmentation chez les chômeurs avec une augmentation de 60,90% par rapport à une augmentation moyenne de 35,42%.

Tableau 47 : Evolution du taux d'absentéisme par province - Chômeurs

Provinces	2010	2011	2012	2013	2014	2015	% evo 2010/2015
ANTWERPEN	3,74%	3,92%	4,24%	4,45%	4,90%	5,08%	35,82%
VLAAMS-BRABANT	4,06%	4,11%	4,58%	5,07%	5,13%	5,49%	35,15%
BRABANT WALLON	2,88%	3,09%	3,28%	3,51%	3,95%	4,30%	49,40%
BRUSSEL-BRUXELLES	2,58%	2,71%	3,18%	3,50%	3,77%	4,15%	60,90%
WEST-VLAANDEREN	4,47%	4,90%	5,30%	5,43%	5,70%	5,82%	30,17%
OOST-VLAANDEREN	4,04%	4,46%	4,98%	5,17%	5,59%	5,51%	36,34%
HAINAUT	5,49%	5,96%	6,68%	7,12%	7,58%	7,45%	35,68%
LIEGE	4,96%	5,26%	5,77%	6,45%	6,94%	6,61%	33,19%
LIMBURG	6,38%	6,99%	7,57%	7,54%	8,05%	8,57%	34,33%
LUXEMBOURG	4,41%	4,65%	5,30%	5,88%	6,19%	6,34%	43,66%
NAMUR	4,50%	4,75%	5,49%	5,48%	6,10%	6,19%	37,62%
INCONNUS	27,68%	25,13%	24,89%	23,37%	22,12%	22,97%	-17,01%
Total	4,46%	4,75%	5,25%	5,57%	5,96%	6,04%	35,42%
Région Bruxelles	2,58%	2,71%	3,18%	3,50%	3,77%	4,15%	60,90%
Flandre	4,39%	4,72%	5,15%	5,34%	5,72%	5,90%	34,50%
Wallonie	4,96%	5,31%	5,92%	6,37%	6,84%	6,71%	35,33%
Inconnus	27,68%	25,13%	24,89%	23,37%	22,12%	22,97%	-17,01%
Total	4,46%	4,75%	5,25%	5,57%	5,96%	6,04%	35,42%

2. Durée de l'absentéisme

a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.

Pour neutraliser la période de salaire garanti, et permettre une comparaison entre la durée d'incapacité des actifs et des chômeurs, il n'a pas été tenu compte des cas terminés dont la durée d'incapacité totale **est inférieure à un mois**. Pour les cas restants, dont la durée d'incapacité est donc supérieure à un mois, la durée est calculée à partir du premier jour d'incapacité.

Au cours de la période 2011-2015, le taux d'absentéisme a augmenté systématiquement aussi bien pour les hommes que pour les femmes (tableau 48). Chez les hommes, le nombre de jours de maladie est passé de 134,15 à 151,11 jours calendriers (+12,64%). Chez les femmes, l'absentéisme augmente au cours de la période 2011-2015 de 11,50% soit à 164,28 jours calendriers. Les femmes sont significativement plus absentes pour maladie que les hommes et les chômeurs plus que les actifs. Ainsi, la durée de l'incapacité de travail chez les chômeurs hommes est en moyenne supérieure de 75,56%

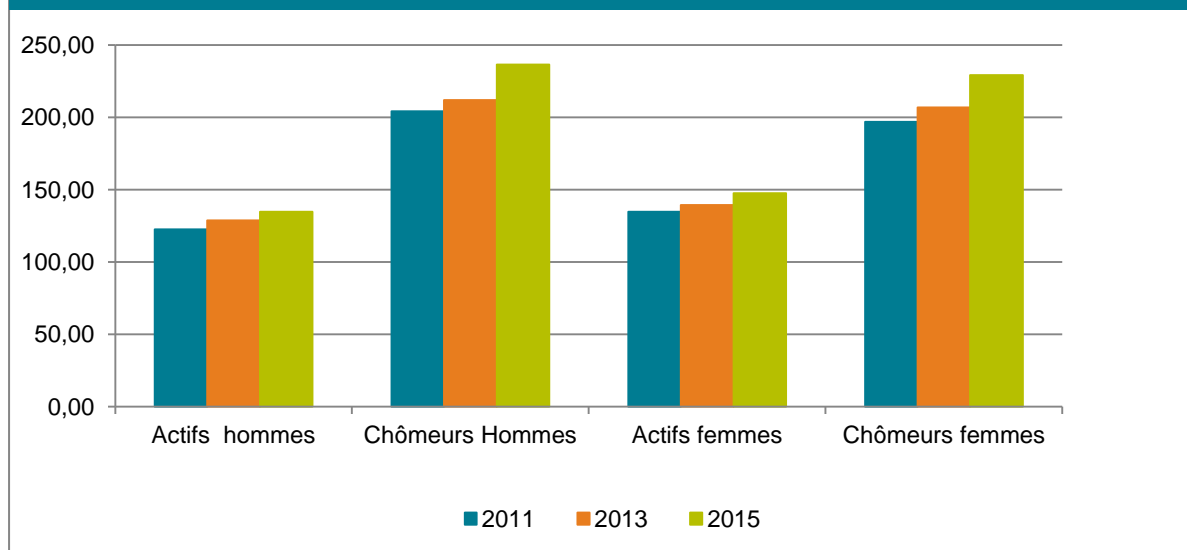
chez les titulaires actifs. La durée de maladie en incapacité primaire des femmes en chômage est 55,26% plus longue que chez les actifs.

Tableau 48: Durée de l'absentéisme par cas terminés en jours calendrier par sexe et selon le statut actif ou chômeur

	2011	2012	2013	2014	2015	% evo 2014/2013	% evo 2015/2014
Actifs hommes	122,55	126,30	128,80	131,82	134,80	2,34%	2,27%
Chômeurs Hommes	204,38	210,15	211,98	219,37	236,66	3,49%	7,88%
Total Hommes	134,15	138,38	141,85	146,02	151,11	2,94%	3,48%
Actifs femmes	134,74	136,98	139,43	144,76	147,64	3,82%	1,99%
Chômeurs femmes	196,89	203,19	206,96	216,61	229,22	4,66%	5,82%
Total femmes	147,34	150,58	153,47	160,04	164,28	4,28%	2,65%
Chômeurs	199,65	205,74	208,88	217,66	232,10	4,21%	6,63%
Actifs	128,98	131,96	134,48	138,78	141,75	3,20%	2,14%
Total général	141,35	145,07	148,24	153,78	158,41	3,74%	3,01%

Le graphique 7 d'évolution montre également l'augmentation de l'absentéisme. L'augmentation de 2015 par rapport à 2014 se situe surtout dans la catégorie des femmes en chômage.

Graphique 7: Durée de l'absentéisme par cas terminés en jours calendrier par sexe et selon le statut actif ou chômeur

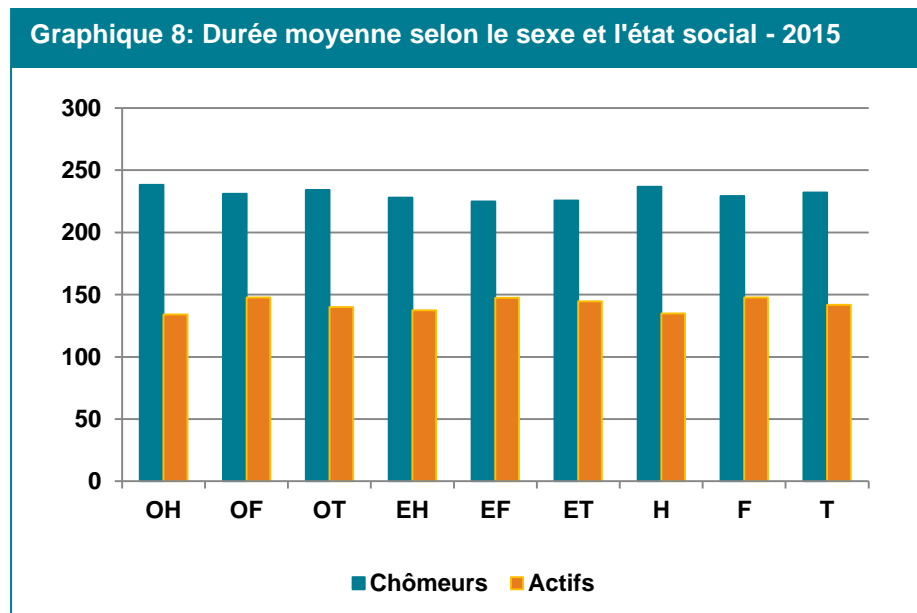


Par état social et sexe, la durée de maladie des ouvriers et des employés actifs est comparable.

Tableau 49: Durée actifs/chômeurs - par sexe/état social - 2015

	Chômeurs	Actifs	CHOM - ACT
OH	238,18	134,03	104,15
OF	231,03	147,77	83,26
OT	234,13	139,88	94,25
EH	228,05	137,33	90,71
EF	224,93	147,51	77,41
ET	225,68	144,70	80,98
H	236,66	134,80	101,86
F	229,22	147,64	81,58
T	232,10	141,75	90,35

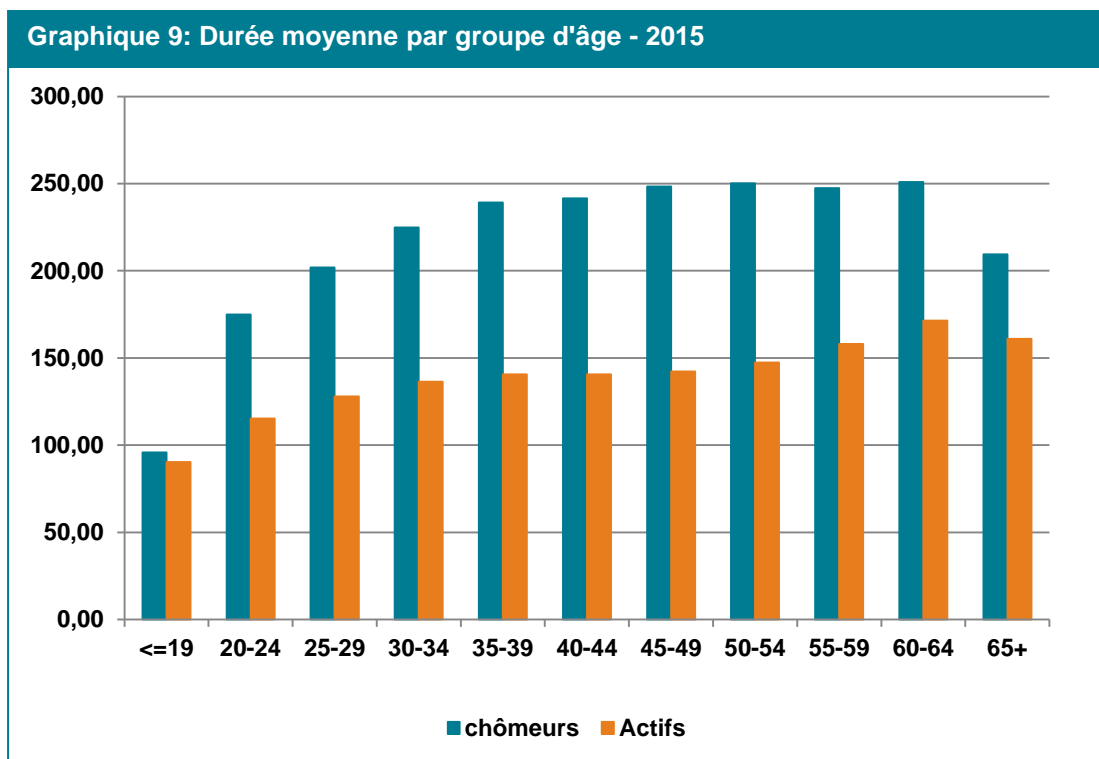
Le graphique 8 montre que quelque soit le sexe ou l'état social, la durée moyenne de l'incapacité est toujours plus élevée chez les chômeurs que chez les actifs.



b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers selon le statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge.

Le nombre de jours d'incapacité de travail augmente en fonction de l'âge. Chez les chômeurs, l'absentéisme se stabilise à partir de 45 ans. Ceci reflète encore la corrélation entre une population vieillissante et l'évolution de l'absentéisme.

Les chômeurs ont visiblement plus de jours de maladie que les actifs (graphique 9). Les entrées en incapacité de travail des chômeurs vont de pair avec une plus longue durée de maladie.



Conclusion

Le taux d'absentéisme augmente au cours de la période 2010 – 2011 pour finalement se stabiliser en 2012. A partir de 2013, le taux augmente à nouveau.

Le taux d'absentéisme est significativement plus élevé chez les ouvriers que chez les employés. Cela n'est pas uniquement due à la durée différente en matière de salaire garanti mais aussi au type d'activité exercé par les ouvriers. Le travail est physiquement plus lourd et la carrière plus longue.

Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Le fait que les femmes ont en même temps une charge de travail plus lourde au sein de la famille que les hommes, peut probablement objectiver la forte augmentation du taux d'absentéisme chez les femmes.

Chez les ouvriers, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage a légèrement diminué au cours de la période concernée si l'on examine les chiffres absolus. En ce qui concerne les employés, le nombre d'entrées est retombé au niveau de 2010. Le taux d'entrée obtenu, en faisant le rapport entre le taux d'entrée et l'évolution du nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur, augmente pendant la période examinée, aussi bien chez les chômeurs que chez les actifs. Il faut remarquer qu'après la forte augmentation du taux d'entrée des chômeurs en 2013, le taux diminue, de manière frappante, à partir de 2014.

Les titulaires qui entrent en incapacité sous le statut chômeurs restent plus longtemps en incapacité que les titulaires qui sont issus du marché du travail. Pour près de 27,45% des chômeurs, la durée d'incapacité est de plus de 338 jours alors que seulement 12,14% des cas des actifs sont répertoriés dans cette durée d'incapacité qui précède l'entrée en invalidité. Cette constatation s'explique probablement par le fait que les titulaires en incapacité issus du chômage souffrent proportionnellement plus de troubles psychiques induits par la perte de leur travail ou suite au fait qu'ils ne trouvent pas d'emploi. Le nombre croissant de jeunes chômeurs en incapacité qui souffrent de troubles psychiques est préoccupant et demande une attention particulière. Finalement l'absentéisme de longue durée chez les chômeurs résulte aussi du fait que les chômeurs suite au manque de travail ont plus de difficultés à se réintégrer.

Comme en invalidité, la problématique des troubles psychiques et des affections du système ostéo-articulaire sont également responsables des incapacités primaire de longue durée. On peut positivement conclure que 82% des actifs reprennent le travail après une période de maladie. Les résultats de reprise de travail sont les plus favorables lorsque l'incapacité est de durée relativement courte. Après 4 mois, les risques d'incapacité de longue durée augmentent sensiblement.

Le nombre d'entrées par TIP-PREP est le plus élevé dans les provinces de Limbourg et en Hainaut. Ces provinces ont les résultats les moins bons au niveau de la formation, du taux d'emploi et des revenus. Cette conclusion est conforme à celle formulée dans l'étude sur les divergences régionales en invalidité. On peut conclure que le statut socio-économique est, quelle que soit la région ou la province, corrélé positivement à l'incapacité de travail résultant d'une maladie. Investir en formation et en création d'emploi devrait logiquement avoir un effet positif sur l'évolution à la baisse des chiffres de l'incapacité de travail.

En 2015, 90,59% des titulaires en incapacité n'ont déclaré qu'une seule période de maladie.

Les raisons de l'augmentation de l'absentéisme sont identiques à celles qui provoquent un absentéisme de longue durée qui peut être défini comme une absence pour raison médicale supérieure à un an. A ce sujet on peut se référer à la note CI 2016/71 du 16 novembre 2016 : Facteurs explicatifs de l'augmentation du nombre d'invalides.